

ARTICLE 4 :

Madame la sous-préfète directrice de cabinet, Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Aude et Madame la liquidatrice de l'association Planning familial sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Carcassonne, le **22 MARS 2021**
Pour le préfet et par délégation,
La sous-préfète, directrice de cabinet,



Joëlle GRAS